



FORTE AUGMENTATION DE LA COTISATION PRÉVOYANCE ET MISE EN DISPOSIBILITÉ D'OFFICE

Lors de la séance du comité social territorial du 19-09-2024 la CFDT a alerté Madame KHELIFI, Vice-Présidente, sur l'augmentation des cotisations du contrat prévoyance.

Hausse de 65% sur 3 ans impactant fortement les agents, dont 24% prévus en 2025.

Une partie de cette **hausse estimée à 35% serait due à l'indemnisation d'une trentaine d'agents maintenus en disponibilité d'office** alors qu'ils sont aptes à reprendre. Ces agents devraient percevoir l'ARE (allocation de retour à l'emploi) et n'être indemnisés par la prévoyance que sur la partie différentielle.

***La CFDT demande donc de remettre à plat le calcul
de la hausse prévisionnelle pour 2025***

- **En remboursant aux agents 35% de la hausse des cotisations**
- **En versant l'ARE aux agents en disponibilité d'office**
- **En proposant des postes aux agents en disponibilité d'office aptes à reprendre.**